



Information presse, le 30 novembre 2021

Paris, le 30 novembre 2021 - Pascal Peltier, Directeur Général de METRO France, signe ce jour un contrat PPA (Power Purchase Agreement) d'achat long terme d'énergie verte avec BORALEX, représentée par son Vice-président et directeur général Europe, Nicolas Wolff, qui apportera un approvisionnement en électricité verte pendant 20 ans à prix fixe à compter de 2024, couvrant 20% des besoins annuels de l'enseigne.

METRO FRANCE, UNE AMBITION DE CONSOMMATION DECARBONÉE

Conscient des enjeux environnementaux actuels, METRO ne cesse d'accélérer sa transition énergétique et de contribuer, à son niveau, au développement des énergies renouvelables en France. L'ambition forte de l'enseigne est de décarboner son énergie, avec à ce jour, près de 25% de ses approvisionnements en énergies renouvelables (EnR), ayant pour objectif de passer à 50% en 2025 et 100% en 2030.

Fort de ses convictions, METRO France a signé ce jour avec BORALEX SAS - producteur d'énergie verte, filiale de BORALEX Inc.- un contrat pour 20 ans, à compter du 1^{er} janvier 2024, lui assurant une électricité verte 100% française à prix fixe, sécurisant ainsi ses approvisionnements.

L'électricité proviendra d'une production de 30 000 panneaux solaires photovoltaïques spécialement construits et exploités par BORALEX pour le compte exclusif de METRO France. La centrale solaire de « la Grange du Causse », dont le financement et la construction seront permis grâce à ce PPA, sera située à Pézènes-les-Mines (34). Elle totalisera une puissance installée de 15,9 MWc et produira annuellement environ 23 GWh.

Ce deuxième contrat PPA (Power Purchase Agreement), initié par l'enseigne, fait suite à une première en France en 2019. METRO France a en effet été le premier acteur à signer un contrat direct d'approvisionnement en énergie verte entre le consommateur et le producteur (PPA) et s'est engagé à acheter l'intégralité de la production d'énergie d'un parc éolien situé en Eure-et-Loir et exploité par Eurowatt.

Ce nouveau contrat PPA, signé ce jour, ouvre la voie à d'autres contrats similaires et confirme la volonté d'agir de METRO France en tant qu'acteur local responsable.

A propos de METRO France

METRO est le premier fournisseur de la restauration indépendante en France. Avec 98 points de vente répartis sur l'ensemble du territoire, METRO France propose à tous les restaurateurs et commerçants indépendants une offre globale alliant l'approvisionnement en produits alimentaires allant de l'ultra frais au sec, et leurs compléments en équipements et en services. Ses 9 000 collaborateurs mettent chaque jour leur expertise au service de 400 000 professionnels. Avec 50 000 références, dont 10 000 en produits locaux et régionaux, et plus de 100 000 sur metro.fr, l'enseigne est la seule à proposer tous les jours la plus grande offre sur le marché, et s'engage auprès des professionnels, qu'ils soient producteurs, restaurateurs ou artisans, notamment avec la Charte Origine France qui valorise l'agriculture française auprès de la Restauration Indépendante. METRO soutient également les grands événements de la profession tels que le Bocuse d'Or, les Jeunes Talents Gault&Millau, la Cuillère d'Or, le Trophée du Maître d'Hôtel ou le lancement du guide Michelin. Certifié ISO 22000 pour le management de la sécurité des denrées alimentaires, METRO France intègre pleinement la Responsabilité Sociétale et Environnementale à sa stratégie en adoptant les lignes directrices de la norme ISO 26000. Fidèle à ses valeurs, l'enseigne accompagne ses collaborateurs et ses clients avec des solutions clés en main pour un comportement socialement responsable et respectueux de l'environnement, afin d'améliorer leurs empreintes carbone et tendre vers plus de durable. www.metro.fr